

**COMPTE RENDU DE LA REUNION « NUISANCES SONORES »**

**13 SEPTEMBRE 2019**

**Salle annexe de la mairie de Daux**

**19H**

Début de la réunion 19h08.

Près de 150 personnes présentes, nombreuses personnes à l'extérieur par manque de place.

La réunion est présentée et organisée par :

- Brientin Amélie
- Blandet Audrey
- Blandet Dominique
- Chamayou Cyrille
- Paillet Sophie
- Sanchez Valérie
- Sanchez Jean-Marc

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- Fédérer et organiser les actions des habitants de Daux
- Faire émerger de nouvelles idées et axes de travail
- Trouver de nouvelles actions pertinentes et des personnes aux compétences spécifiques pouvant défendre nos arguments techniques, juridiques, etc...
- Aider à diffuser les informations afin d'obtenir un maximum de soutien

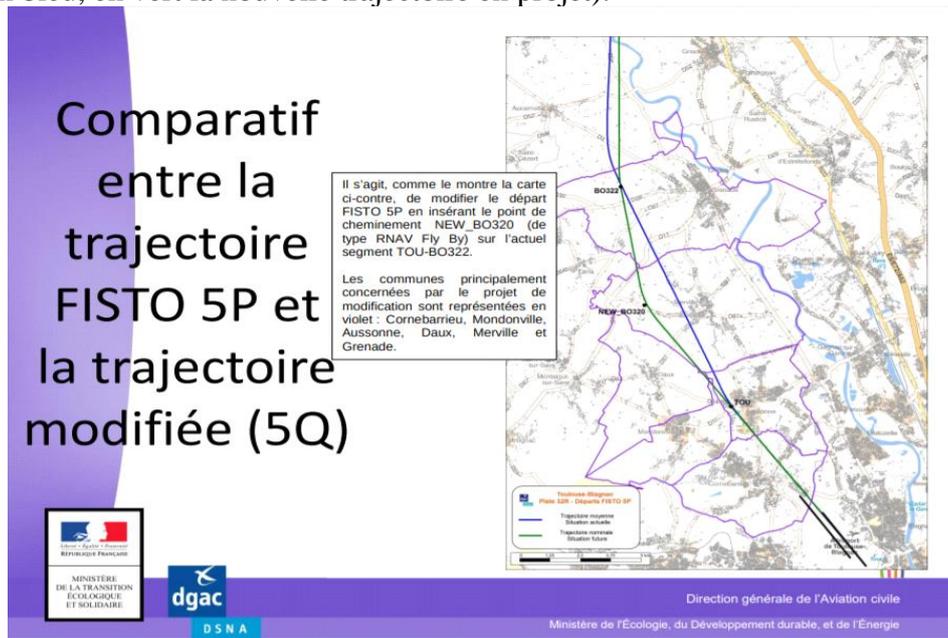
Deux problèmes impactent Daux actuellement.

- D'une part la création de nouvelles lignes vers le Sud par l'Ouest qui passent à la verticale de notre village (création de 13 lignes)
- D'autre part la modification des trajectoires des décollages Nord de l'aéroport Toulouse-Blagnac en cours de test depuis le mois de mai 2019.

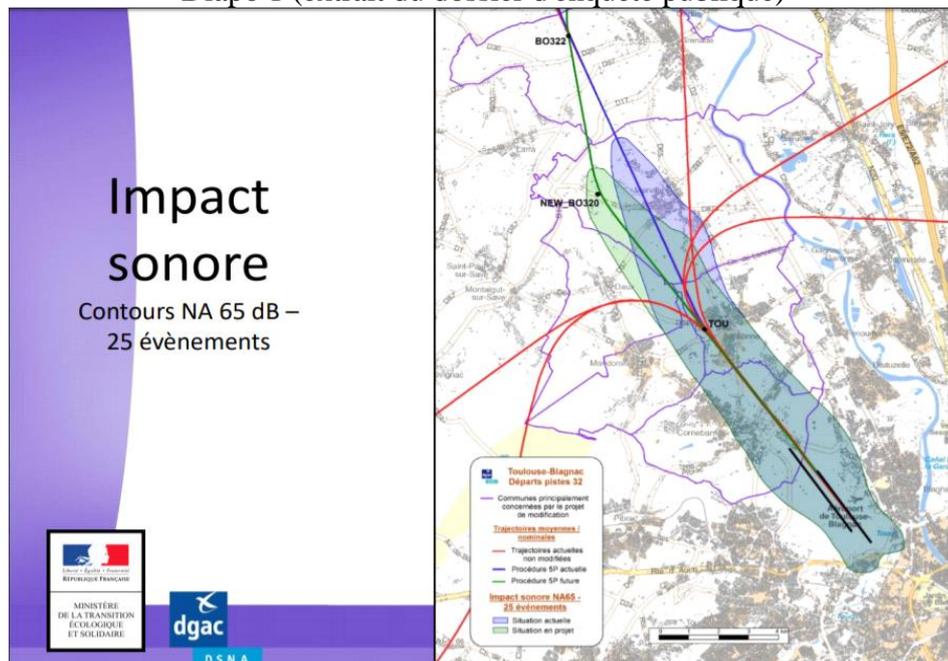
Daux accumule donc des nuisances supplémentaires aux nuisances déjà présentes avec l'augmentation des lignes qui partent vers le Sud par l'Ouest après TOU.

De nombreux habitants ont notés ces changements sonores et l'augmentation de ces nuisances, cependant, la réunion a pour but de participer à l'enquête publique préalable au projet de modification de la procédure de départ guidée par satellites dite «RNAV» pour les décollages face au Nord sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

La nouvelle trajectoire se rapproche d'environ 1 km vers DAUX (voir schéma : trajectoire actuelle en bleu, en vert la nouvelle trajectoire en projet).



Diapo 1 (extrait du dossier d'enquête publique)



Diapo 2 (extrait du dossier d'enquête publique)

Cette étude d'impact est théorique. Aucune mesure sonore n'a été effectuée dans le village. De plus elle se base sur un seuil théorique de 65 dB alors que selon l'OMS un niveau sonore pour le trafic aérien de plus de 45 dB est associé à des effets néfastes sur la santé.



## Bruit dû au trafic aérien

### Recommandation

En ce qui concerne l'exposition moyenne au bruit, le groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices recommande fortement de réduire les niveaux sonores produits par le trafic aérien à moins de **45 dB  $L_{den}$** , car un niveau sonore supérieur à cette valeur est associé à des effets néfastes sur la santé.

En ce qui concerne l'exposition au bruit nocturne, le groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices recommande fortement de réduire les niveaux sonores produits par le trafic aérien nocturne à moins de **40 dB  $L_{night}$** , car un niveau sonore nocturne supérieur à cette valeur est associé à des effets néfastes sur le sommeil.

Pour réduire les effets sur la santé, le groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices recommande fortement aux responsables politiques de mettre en œuvre des mesures adaptées, susceptibles de réduire l'exposition au bruit moyen et nocturne provenant du trafic aérien, dans les populations exposées à des niveaux supérieurs aux valeurs indiquées dans la directive. En ce qui concerne les interventions spécifiques, le groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices recommande de mettre en œuvre des changements d'infrastructure adaptés.

### Force

Forte

Forte

Forte

Selon l'étude, le nombre de personnes impactées sur DAUX serait de 25 !

Tableau 11 : Comptage de population avec l'indicateur sonore NA65 : 25 événements (ensemble des départs piste 32)

	Population totale	Statu quo	Projet	différence
<b>Aussonne</b>	7 064	4415	4404	-11
<b>Daux</b>	2 347	9	34	25
<b>Merville</b>	5 459	2932	1119	-1813
<b>Mondonville</b>	4 601	158	158	0
<b>Total</b>	<b>19 471</b>	<b>7514</b>	<b>5715</b>	<b>-1799</b>

Ce calcul est également une modélisation. D'après le guide méthodologique relatif à la réalisation des études d'impact de la circulation aérienne (Guide EICA V5.4 DGAC/DSNA), le comptage de population consiste à calculer le nombre de personnes situées à l'intérieur d'une empreinte sonore en NA.

Le principe de librement léser une population (sous-estimée) au bénéfice d'une autre est inadmissible selon les Dauxéens. La commune de Daux a été choisie pour éviter justement les nuisances sonores. Les habitants de Merville, Aussonne, ont construit en connaissance de cause car le bruit et le passage des avions étaient déjà présents.

Mr le Maire intervient pour expliquer la position de la mairie et les actions mises en place. Il faut savoir que la mairie a été avertie de ce projet le 19 juin, soit près d'un mois après le début des tests.

Voici les actions de la mairie de juin à septembre :

- 24 juin courrier de protestation mairie à DGAC, mise à jour informations sur site mairie de Daux depuis régulièrement actualisé
- 2 juillet délibération du Conseil Municipal
- 16 juillet explications dossier remis données par DGAC
- 17 juillet demande de mesure de bruit à l'aéroport
- 14 août retour acceptation Mme Julia environnement aéroport
- Août remontées de signalisations administrés vers la mairie qui sont ré-aiguillées vers le service environnement de l'aéroport comme indiqué sur site mairie
- Fin août article Dépêche annonçant la consultation mairie et rappelant la position mairie
- Préparation dossier enquête publique
- Évaluations des nuisances en attendant mesures officielle aéroport
- Début septembre affichage enquête publique
- Demande de rendez-vous à Monsieur le député
- 16 septembre début d'enquête publique
- 7 octobre commissaire enquêteur à Daux
- 23 octobre réunion CCE

Malgré un retour favorable de l'aéroport, le sonomètre mobile disponible à destination de la commune n'est toujours pas en place, aucune date n'est à ce jour définie.

Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il serait bon de faire ces mesures « officielles » le plus rapidement possible, et nous proposons de placer ce sonomètre à proximité de l'école.

Globalement voici ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui :

- Liste des questions techniques argumentées à destination de la SNA, vos contributions sont les bienvenus via notre adresse mail [dauxenvironnement@gmail.com](mailto:dauxenvironnement@gmail.com)
- Mesures de bruits et relevés
- Un sonomètre mobile (SENTINELLE) a été demandé par la mairie mais pas d'application effective (le sonomètre n'étant toujours pas à disposition)
- Relevés des trajectoires avec application gratuite sur smartphone (type FlightRadar)
- Pétition en ligne ou au bistrot chez Les filles au village à Daux (actuellement près de 400 signataires)
- Tracts déposés dans les boîtes aux lettres pour informer la population et lister les actions que chaque citoyen peut faire pour aider
- Réunion publique de ce jour vendredi 13/09/2019

Nous allons fédérer nos actions via une association « Daux Environnement » qui devrait voir le jour rapidement.

**En attendant n'oubliez pas CHACUN peut agir :**

- Parlez à vos voisins et faites du bruit !
- Relevez les vols bruyants : date, heure, n° de vol, altitude, copie écran (application Flight Radar) ...
- Envoyer un mail indiquant la gêne à : [environnement@toulouse.aeroport.fr](mailto:environnement@toulouse.aeroport.fr) avec copie à
- [mairie-daux@orange.fr](mailto:mairie-daux@orange.fr),
- Conserver vos relevés et mail
- Participer à l'Enquête Publique (en mairie ou par mail) à partir du 16 septembre et joindre vos relevés, mails, vos avis et questions.

**ATTENTION** : lors de l'enquête publique, ne seront prises en compte que les remarques directement liées au projet de modifications des trajectoires FISTO LACOU, il ne faut donc pas parler des nouvelles trajectoires vers le Sud qui seront directement classées hors sujet.

Nous n'oublions pas ce problème pour autant, d'où la demande de prise en compte GLOBALE des nuisances sonores de la commune.

De fait, toutes les gênes notées, qui ne rentrent pas dans le cadre de l'enquête publique doivent faire l'objet d'une plainte systématique par mail à l'adresse suivante : [environnement@toulouse.aeroport.fr](mailto:environnement@toulouse.aeroport.fr)

- Toutes les infos sur le site de la mairie « Actualités »
- Possibilité de poser des questions sur l'enquête publique au responsable du projet : [сна-s-EP-ld@aviation-civile.gouv.fr](mailto:сна-s-EP-ld@aviation-civile.gouv.fr)
- Signer la pétition disponible au Bistrot Chez les Filles au village & en ligne sur [www.change.org](http://www.change.org) (Menu/Rechercher/ Daux)

**Multiplions les mails, multiplions nos plaintes, chacune de nos voix est importante pour montrer que NOUS sommes plus que 25 ! La réunion se termine dans la bonne humeur, la motivation est là. Merci d'être venus aussi nombreux.**

**Diffuser autour de vous !**

**Il est important de s'informer et d'être un maximum à se manifester.**

**Nous restons à votre disposition via notre mail  
[dauxenvironnement@gmail.com](mailto:dauxenvironnement@gmail.com)**

**L'association naîtra dans quelques jours, venez nous rejoindre nombreux car le combat ne fait que commencer.**